

# Programme Local de l'Habitat 2016-2021

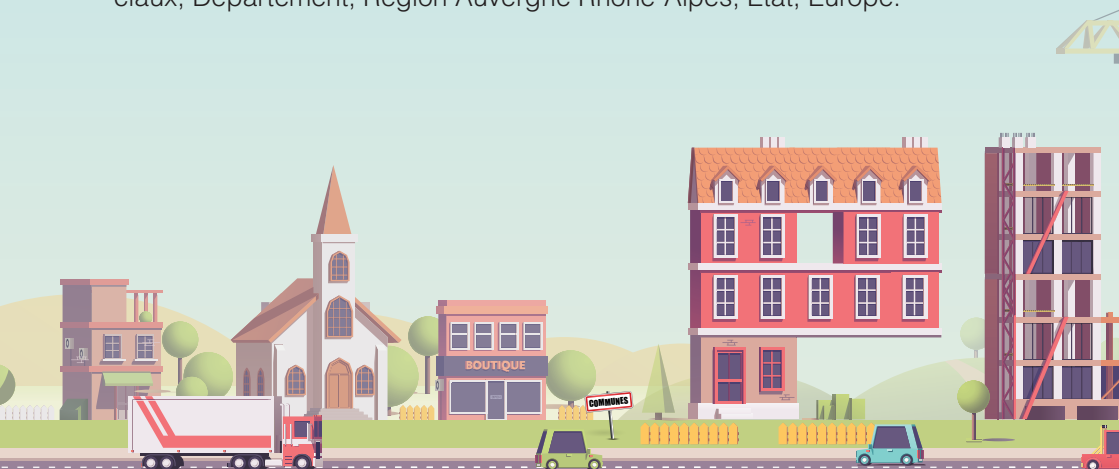


**UN POINT À MI-PAROURS**

**LES CHIFFRES CLÉS DU BILAN TRIENNAL**

## Le PLH 2016/2021

- Un document cadre qui **définit la stratégie de Roannais Agglomération en matière d'habitat** ;
- Quatre grands objectifs déclinés en 22 actions :
  - **Axe 1** : Intervenir sur le parc existant pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs et des centres-urbains ;
  - **Axe 2** : Développer une offre diversifiée pour favoriser le parcours résidentiel des ménages ;
  - **Axe 3** : Promouvoir des solutions innovantes pour le logement des personnes âgées ;
  - **Axe 4** : Animer et piloter la mise en œuvre du PLH ;
- Un budget de **11,4M€ sur 6 ans de Roannais Agglomération**, dont 70% portent sur l'axe 1 ;
- Des **partenaires mobilisés aux côtés de l'Agglomération** : bailleurs sociaux, Département, Région Auvergne Rhône-Alpes, État, Europe.



## Les grands résultats après 3 ans

- **1654 logements subventionnés** (parc privé et public confondus), dont 1410 au titre d'une réhabilitation (adaptation au vieillissement incluse) ;
- **3,8M€ d'aides versés par Roannais Agglomération** aux propriétaires de logements (privés ou publics), complétés par l'intervention de l'État **à hauteur de 2,7M€** auprès des ménages les plus modestes et des bailleurs sociaux ;
- **1M€ dépensé par Roannais Agglomération** pour l'information du public (via notamment la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement) et pour la participation au Fonds Solidarité Logement, **la moitié de ces dépenses étant compensée par des subventions** de la part des partenaires du PLH ;
- 39 communes concernées par les aides versées dans le cadre du PLH.

## Zoom sur la production de logements sur le territoire de 2016 à 2018 inclus (source : Sit@del)

- 776 logements neufs ont fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme ;
- et 642 autorisations ont porté sur des logements existants (rénovations notamment) ;
- **77% des autorisations portent sur le cœur d'Agglomération**, ce qui est conforme aux orientations du PLH qui visent à limiter l'étalement urbain et à restaurer l'attractivité des communes centres.

La part du logement neuf tend à reculer sur le volume total des autorisations, ce qui indique que le territoire s'inscrit progressivement dans une logique de renouvellement sur l'existant, ce qui est conforme aux orientations du SCOT.



## Le point sur les aides financées par Roannais Agglomération

- + de 6000 contacts pris auprès de la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement ;
- Des aides en direction des propriétaires occupants qui ont largement trouvé leur public :
  - > **558 rénovations énergétiques financées**  
555 tonnes d'émissions de CO<sup>2</sup> évitées (hors parc social)  
4,4 millions de kwh économisés (hors parc social) ;
  - > **277 logements adaptés au vieillissement** ;
  - > d'autres aides mobilisées en complément de l'intervention de Roannais Agglomération ;
- **575 logements sociaux réhabilités.**

## Les priorités pour la suite du PLH :

- Une vacance du parc privé qui commence à baisser (-231 logements vacants en 2018 par rapport à 2016) mais qui reste importante (6981 logements) ;
- Une attractivité du parc social à conforter, notamment sur certains quartiers ;
- L'attractivité des centres-villes et centres-bourgs reste un défi pour le territoire de l'agglomération ;
- Une réduction du nombre de règlements pour une meilleure lisibilité des aides.



## LES PARTENAIRES DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie



Toutes les infos relatives au PLH sur [aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr)  
dans la rubrique au quotidien/habitat/PLH.

➕ d'infos sur  
[aggloroanne.fr](http://aggloroanne.fr)

Maison Départementale de l'Habitat et du Logement  
5 Rue Brison à Roanne - 04 77 78 39 94

